RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 10

présents : 8

votants : 8

L'an deux mille vingt-deux
Le vingt-six mars
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2022

PRÉSENTS :
MMES/MM : Nicole AMASSE, Florence MAURIN, Franck ARBOUX, Michel BERTRAND, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Roger RODRIGUEZ, Marion CHOQUET.

ABSENTS :
MMES MINIOU Romane, Christine NIEL.

PROCURATION : Néant

Le Conseil Municipal nomme Madame Viviane BASTIDE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET :
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL M14

Madame le Maire cède la présidence à Monsieur Fabien ARJAILLES, conseiller municipal délégué aux finances pour présenter au Conseil Municipal le budget principal 2022 (M14).

Suite à l'exposé et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(par 7 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention)

.../...

➢ ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2022, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 304 020,68 €	1 304 020,68 €
INVESTISSEMENT	1 041 015,84 €	1 041 015.84 €
TOTAL	2 345 036,52 €	2 345 036,52 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire

Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 11/04/2022
⇨ Reçu par la Préfecture, le
⇨ Retour en mairie, le 19 AVR. 2022
⇨ Affiché le 19 AVR. 2022

PREFECTURE DU GARD
Reçu le
12 AVR. 2022
Bureau du Courrier